



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 9 septembre 2022

### **Sécheresse – Maintien du niveau de crise**

Le comité départemental dédié à la ressource en eau s'est réuni mercredi 7 septembre 2022 au sujet pour évaluer la situation départementale et pour en tirer les conséquences sur les mesures de restriction des usages.

Chaque participant à fait état des évolutions enregistrées depuis la semaine dernière.

L'hétérogénéité des précipitations et de leurs répartitions n'ont pas permis de revenir à un niveau permettant une sortie de la situation de crise que nous vivons actuellement tant pour les cours d'eau que dans les sols qui sont toujours à leur niveau historiquement le plus bas.

Ces précipitations n'ont pas non plus supprimé les risques incendies qui restent importants : 6 interventions en espaces naturels ont mobilisé le SDIS.

La situation reste donc très préoccupante.

**Le niveau de « crise sécheresse » est donc maintenu ainsi que toutes les interdictions arrêtées dans ce cadre (usages de l'eau, feux d'artifices, pêche).**

Les services de l'État concernés maintiennent les opérations de contrôles et de verbalisations en cas d'infraction : 3 contrevenants ont été verbalisés la semaine dernière pour des écobuages non maîtrisés et 1 pour remplissage de piscine.

Pour mémoire, tout contrevenant s'expose à une contravention de 5<sup>e</sup> classe (jusqu'à 1 500 €).

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  